

ANASTASE LE SINAÏTE, Trois homélies suivies de Questions et Réponses spirituelles et pastorales choisies.

Introduction et notes de Hiéromoine Nicolas

(MOLINIER)

Paris, Les Éditions du Cerf (« Orthodoxie », 17), 2013

Vincent Déroche



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhr/8691>

DOI : 10.4000/rhr.8691

ISSN : 2105-2573

Éditeur

Armand Colin

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2017

Pagination : 161-164

ISBN : 978-2-200-93125-4

ISSN : 0035-1423

Référence électronique

Vincent Déroche, « ANASTASE LE SINAÏTE, *Trois homélies suivies de Questions et Réponses spirituelles et pastorales choisies*. Introduction et notes de Hiéromoine Nicolas (MOLINIER) », *Revue de l'histoire des religions* [En ligne], 1 | 2017, mis en ligne le 24 mars 2017, consulté le 06 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rhr/8691> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhr.8691>

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2021.

Tous droits réservés

ANASTASE LE SINAÏTE, *Trois homélies
suivies de Questions et Réponses
spirituelles et pastorales choisies.*
Introduction et notes de
Hiéromoine Nicolas (MOLINIER)

Paris, Les Éditions du Cerf (« Orthodoxy », 17), 2013

Vincent Déroche

RÉFÉRENCE

ANASTASE LE SINAÏTE, *Trois homélies suivies de Questions et Réponses spirituelles et pastorales choisies*. Introduction et notes de Hiéromoine Nicolas (MOLINIER), Paris, Les Éditions du Cerf (« Orthodoxy », 17), 2013, 21,5 cm, 164 p., 20 €, ISBN 978-2-204-09898-4.

- 1 Ce recueil qui se veut explicitement confessionnel plutôt que scientifique, visant le but louable de rendre accessible au public francophone des textes jusqu'ici non traduits et encore relativement méconnus dans la recherche scientifique, rassemble trois homélies et une sélection du recueil de *Questions et réponses* d'Anastase le Sinaïte, auteur prolifique dont l'essentiel de la production se situe dans la seconde moitié du VII^e siècle. Depuis quelques décennies, cet auteur attire une attention bien méritée dans la recherche : originaire de Chypre, il s'y est fait moine avant de partir pour la Palestine et la Syrie, puis de s'établir au monastère Sainte Catherine du Sinaï où il dirigea l'infirmerie ; ses œuvres laissent néanmoins penser qu'il continua à sillonner le Proche-Orient pour une activité pastorale et des débats théologiques. C'est en fait un des meilleurs témoins chrétiens des premières décennies de la domination musulmane du Proche-Orient et des tensions qu'elle suscita dans la population chrétienne, encore largement majoritaire. Empressons-nous de dire que la traduction, dans un français

élégant, claire et fidèle dans l'ensemble d'après nos sondages, remplit ce programme de façon satisfaisante (une exception : p. 143, « explorer à tâtons » rend mal *psèlaphan* qui signifie ici « mettre en question ») ; le lecteur francophone peut ainsi aborder en confiance des textes particulièrement vivants. C'est d'autant plus précieux qu'Anastase est un auteur placé à une époque charnière, l'effondrement du monde de l'Antiquité tardive byzantine et la formation encore indéfinie de l'univers mental de la Byzance médiévale : plus d'une génération avant Jean Damascène, il récapitule à sa manière l'héritage de la théologie patristique, mais d'une façon plus partielle et surtout plus singulière, comme nous le verrons. En l'absence d'étude récente de synthèse sur Anastase, du moins en attendant la publication de la thèse de A. Binggeli citée p. 9, il est naturel de présenter un choix de textes, nécessairement partiel dans le legs d'un auteur prolifique ; néanmoins, la sélection de trois homélies et d'une partie des *Questions et réponses* pose problème à la marge.

- 2 En effet, une sélection contient une part irréductible d'arbitraire qui déforme bien involontairement l'image du corpus : le souci pastoral évident du traducteur l'a amené à choisir 1) l'homélie sur la sainte synaxe, particulièrement intéressante parce qu'elle révèle la difficulté de communiquer aux laïcs le sens théologique de la liturgie et la difficulté encore plus grande de les y impliquer réellement, 2) l'homélie B sur le psaume 6, qui revient en fait à une homélie sur la pénitence, avec l'inclusion d'histoires édifiantes autonomes, si caractéristique de la manière d'Anastase, 3) l'homélie sur les défunts, attribuée à Anastase par la *Clavis Patrum Graecorum* au n° 7752.
- 3 C'est cette dernière qui pose problème, comme le reconnaît honnêtement le traducteur dans son introduction (p. 89), puisque dès 1960 D. Hemmerdin l'a rapprochée d'un texte grec tardif placé sous le nom d'Ephrem. Malgré cette mise en garde qu'il cite, l'auteur se contente de conclure « que, comme à son habitude, Anastase n'a pas hésité à utiliser, voire à copier, un texte antérieur pour rédiger son homélie », ce qui ne résout pas la difficulté. En réalité, l'homélie porte sur le temps bref avant et après la mort, celui où viennent les Anges de la mort qui emportent l'âme du défunt et celui des douanes célestes des démons qui tentent d'empêcher sa montée au ciel, et les parallèles (pas assez cités) sont nombreux justement aux VI^e-VII^e siècles. Dans ce texte assez banal et bien représentatif de l'époque, qui pourrait donc provenir a priori d'Anastase, le statut de l'âme dans l'au-delà n'est pas évoqué. Or, à la différence des deux autres homélies, on ne trouve pas d'écho de ce texte dans la grande somme des *Questions et réponses* d'Anastase, qui énonce même des thèses nettement opposées. Ainsi, c'est seulement dans le commentaire p. 90-91 qu'on peut lire : « si le Royaume définitivement établi est hors d'atteinte pour les fidèles [...], les saints en revanche ont la capacité d'agir en leur faveur » ; l'homélie n'en dit en fait rien, ce qui autorise d'ailleurs l'attribution à Anastase, bien connu pour sa thèse tranchée que tous les défunts n'ont aucune conscience et aucune activité en attendant le Jugement dernier, et donc que les saints défunts n'interviennent pas du tout ou presque. En effet, s'il est exact de dire avec l'auteur que l'homélie présente « l'exode hors de ce monde d'une âme immortelle provisoirement séparée de son corps et demeurant pleinement consciente » (p. 91), la *Question et réponse 19* sur la nature de l'âme affirme que « par conséquent, quand elle (je veux dire l'âme) se sépare de l'ensemble du corps, elle ne peut plus rien mettre en œuvre de ce qu'elle met en œuvre par l'intermédiaire des parties du corps : ni parler, ni se souvenir, ni discerner, ni désirer, ni raisonner, ni s'irriter, ni observer, mais demeurant immortelle elle se tient dans une sorte de méditation avec elle-même,

jusqu'à ce que, ayant recouvré à nouveau son propre corps incorruptible, elle accomplisse les opérations, désormais incorruptibles, qui sont en lui » (par. 6, éd. Munitiz p. 32, traduction provisoire à paraître aux « Sources chrétiennes », éd. du Cerf). Même si le paragraphe suivant de la question accorde par dérogation aux saints le pouvoir d'intercession, l'accent est très différent par rapport à celui de l'homélie (voir G. Dagron, « L'ombre d'un doute. L'hagiographie en question, VI^e-XI^e siècle », *Dumbarton Oaks Papers* 1992, p. 59-68). De même, l'idée que le sort des défunts devant le tribunal céleste dépend essentiellement d'une balance entre leurs bonnes et leurs mauvaises actions, corrigée le cas échéant par la grâce, est peu compatible avec l'histoire édifiante rapportée dans l'*Homélie sur le Psaume 6* : un brigand agonisant dans un hôpital se repent avec force larmes qui trempent son mouchoir ; le lendemain, pendant le jugement de son âme, les anges jettent ce mouchoir trempé sur le plateau vide des bonnes actions, et il l'emporte sur toute une vie de crimes (p. 80-84 ; le commentaire p. 93 correspond bien à l'*Homélie sur le Psaume 6*, mais pas du tout au contenu de l'*Homélie sur les défunts*). Ceci dit, cette dernière homélie est certainement d'une époque proche d'Anastase et la mettre à disposition des lecteurs francophones les éclaire utilement sur le contexte de son œuvre, mais à condition de reconnaître qu'Anastase justement se démarque assez souvent de la *communis opinio*, comme nous le verrons aussi à propos des *Questions et réponses*. En général, le commentaire est riche pour les précédents dans les textes patristiques, en particulier ceux de Jean Chrysostome, mais assez pauvre pour les nombreux parallèles des VI^e et VII^e siècles.

- 4 La traduction des *Questions et réponses* (texte d'une richesse étonnante parce qu'il reflète, même indirectement, les préoccupations des gens qui ont pu consulter ou côtoyer Anastase, en particulier les laïcs), pose davantage de problèmes, non pour l'exactitude linguistique, mais pour la valeur historique du texte et pour la sélection des questions traduites et leur commentaire qui révèlent une déformation inconsciente de la pensée d'Anastase qui échappe nécessairement au lecteur francophone à la lecture de ce seul ouvrage. Les 52 questions traduites ici ont visiblement été sélectionnées d'abord en fonction de cette proximité avec les fonctions pastorales d'Anastase, mais ce choix conduit, sans doute involontairement, à déplacer le centre de gravité du recueil, au risque de fausser la perception d'Anastase que pourra avoir le lecteur. Sur un point précis, la traduction doit être corrigée pour des raisons historiques : la question 65, ici p. 142-143, contient une histoire édifiante qui met en scène non pas « un homme de la populace » devenu évêque, mais un démoté, donc un homme au contraire d'un certain standing social, membre des factions du cirque, évoquées à la fin de la question pour leurs terribles abus au début du VII^e siècle (la question est donc cohérente, ce que la traduction masque) ; tout le commentaire p. 143-144 est obsolète depuis les publications d'Alan Cameron, Gilbert Dagron et Constantin Zuckerman. Mais plus généralement le traducteur a reproduit les questions qui l'intéressaient, et délaissé les autres : le lecteur est donc privé des questions 19 sur la nature de l'âme et du corps humain, 21 sur l'âme après la mort, 28 sur la mort tantôt miraculeuse tantôt naturelle, etc. C'est bien fâcheux : le lecteur y perd tout le volet médical et rationaliste d'Anastase, qui conçoit une autonomie du monde d'ici-bas que Dieu abandonne à l'enchaînement des causes naturelles dans la combinaison des quatre éléments d'Hippocrate, sauf miracle exceptionnel : le lecteur ne saura pas qu'Anastase valide l'usage de la médecine hippocratique dans la plupart des cas, au détriment de l'incubation dans les sanctuaires (question 19) ; il ignorera qu'Anastase plaide pour une causalité naturelle de la mort, même la plus surprenante, et des épidémies. Comme le

dit la question 28, par. 17, « ainsi donc, on peut clairement apprendre par là que ce même Dieu, démiurge et créateur de l'univers, qui au commencement a donné à la nature de chacune des créatures d'accomplir son opération propre, a donné aussi aux éléments, selon sa providence, sa connaissance et son impulsion, de gouverner la naissance, la croissance, la vie et la mort de nos corps ; et c'est par leur mouvement, déficience, accroissement ou division, je veux dire ceux des quatre éléments, que survient la mort du corps » (éd. Munitiz, p. 68-69). Il ne verra pas non plus qu'Anastase recommande dans la question 52 de prendre un confesseur « spirituel », c'est-à-dire implicitement un moine charismatique qui n'a pas la prêtrise plutôt qu'un prêtre sans charisme. Autrement dit, Anastase défie les canons qui réservent la confession aux clercs. Pour un cas analogue, le commentaire de la question 32, ici p. 128, fait un contresens : le spirituel *pneumatikos* qui peut pardonner n'est habituellement *pas* un prêtre au VII^e siècle, c'est bien pour cela qu'Anastase envisage – avec une certaine réticence ! – la possibilité d'un « prêtre digne ». Enfin, la question 6 (ici p. 118-120) énonce assez brutalement que les ascètes accomplis peuvent se passer des sacrements des clercs (curieusement, cette entorse aux canons est commentée n. 80 p. 40 et non à la question 6). Bref, Anastase réunit une tradition monastique de remise en question du monopole des clercs sur les sacrements, une conception rationaliste physicienne du monde et une remise en question du miracle qui revient à le marginaliser dans l'exception, au rebours des opinions courantes de son époque : comme le dira Théodore Agallianos au XIV^e siècle, Anastase n'est pas un « didascale », un docteur reconnu de l'Église, mais une voix subtilement dissidente sur plusieurs points, et c'est ce que la présente traduction tend à gommer sans même s'en rendre compte.

AUTEURS

VINCENT DÉROCHE

Centre national de la recherche scientifique, Paris.